

RÉPUBLIQUE FRANCAISEDÉPARTEMENT DES  
HAUTES PYRENEES**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL  
du Syndicat Intercommunal d'Assainissement  
de la Haute Vallée d'Aure****SÉANCE DU 10 avril 2024****NOMBRE DE MEMBRES**

Afférents au comité syndical : 16  
 En exercice : 16  
 Présents : 11  
 Absents : 5  
 Procuration : 0  
 Qui ont pris part à la  
 délibération : 11

L'an 2024, le 10 avril, à 16 h 30, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean Mouniq

**Présents** : Mrs Jean MOUNIQ, Jean PAUCIS, Jean-Michel ISOART, André MIR, Louis RICARD, Jean-Michel MARIA, Jacques SALAT, Dominique FOURCADE LAVIGNE, André DUBAN, Alain PENEVEYRE, Michel TRESALET,

**Date de la convocation**

27 mars 2024

**Absents excusés**

**Absents** : Mrs Didier BRUN, Lucien FERRAS, Michel BESSONE, Jean-Luc VALENTIAN, Philippe SPITERI

**Date d'affichage**

27 mars 2024

**A été désigné secrétaire de séance** : Mr Louis RICARD

**Objet de la délibération**

Demande de subvention pour  
la réhabilitation de réseaux  
d'assainissement en 2024

Le Président rappelle que depuis 2014 le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute Vallée d'Aure réalise chaque année un diagnostic patrimonial d'une partie de ses ouvrages d'assainissement, afin de déterminer les tronçons endommagés et de prioriser les besoins de réhabilitation.

Le réseau est vieillissant (les premières canalisations ont été posées à la fin des années 1970) et le syndicat est donc entré dans une phase importante de réhabilitation.

Le Président présente le programme de réhabilitation des réseaux d'assainissement prévu pour 2024

**Acte rendu exécutoire dès son  
envoi en Préfecture le,**

Les travaux de réhabilitation permettront :

- d'éliminer les eaux parasites claires,
- d'éliminer les déversements d'eaux usées non traitées dans le milieu naturel, grâce à l'étanchement des tronçons endommagés
- d'améliorer le fonctionnement des systèmes d'assainissement,
- de renouveler le réseau vieillissant.

Les travaux, pour la partie chemisage, concernent les linéaires suivants :

- Saint-Lary-Soulan (Rue du chemin de Sailhan et rue des Chardons) pour : 312 ml
  - Vielle-Aure (2<sup>ème</sup> partie du chemin d'Agos et rue du Touroucou) pour : 517 ml
  - Vignec : (Biègle) pour : 111 ml
  - Bourisp (route de Vielle-Aure) pour : 313 ml
  - Sailhan (route de Bourisp) pour : 165 ml
- soit un total de 1418 ml.**

**Délibération N°08-04-2024**

Accusé de réception en préfecture  
065-256501057-20240410-Del-2024-C008-DE  
Date de télétransmission : 15/04/2024  
Date de réception préfecture : 15/04/2024

JM

Le montant estimatif de ces travaux s'élève à : 121 948 € HT.

Les travaux, pour la partie en tranchée, concernent les linéaires suivants :

- Saint-Lary-Soulan (réhabilitation d'un tronçon 4 ml et d'un regard place de la Mairie et réhabilitation d'un regard quartier Sainte-Marie)
- Vielle-Aure (réhabilitation d'un regard Grande rue)
- Aragnouet (réhabilitation de l'antenne Bergeries de Fabian et branchement Maison forestière.

Le montant estimatif de ces travaux s'élève à 30 992 € HT.

Le montant estimatif de l'intégralité des travaux de chemisage et en tranchée s'élève à : 152 940 € HT.

Le Président propose aux membres du Comité d'approuver le plan de financement suivant :

	Réhabilitation des réseaux d'assainissement du SIAHVA
<b>TOTAL INVESTISSEMENT (HT)</b>	<b>152 940 €</b>
<b>Part CD65 (20%)</b>	<b>30 588 €</b>
<b>Autofinancement (80%)</b>	<b>122 352 €</b>

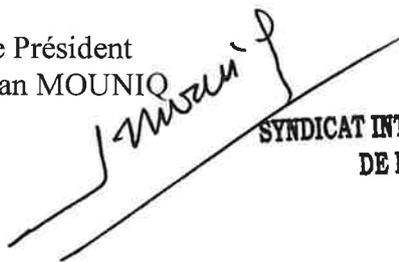
Les membres du Comité, le Président entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- valident le projet et le plan de financement associé,
- chargent le Président de déposer le dossier de demande de financement auprès du Conseil Départemental 65,
- autorisent le Président à effectuer toutes démarches et à signer tous documents relatifs à ce marché.

Les sommes sont prévues au Budget primitif 2024

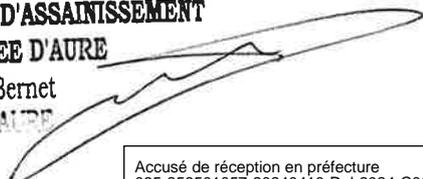
**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.**

Le Président  
Jean MOUNIQ



Le Secrétaire  
Louis RICARD

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT  
DE LA HAUTE VALLEE D'AURE**  
Promenade du Bernet  
65170 VIELLE-AURE



Accusé de réception en préfecture  
065-256501057-20240410-Del-2024-C008-DE  
Date de télétransmission : 15/04/2024  
Date de réception préfecture : 15/04/2024